ASSOCIATIONS

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Créée pour permettre de rénover l'église du village, l'association pour la sauvegarde du patrimoine a mené à bien sa mission première et a eu l'occasion d'organiser plusieurs évènements réunissant de nombreux habitants, repas, randonnées, visites, lotos et les fonds récoltés qui restent sur le compte de l'association seront dédiés à la rénovation de deux grandes toiles de peinture qui ornent les murs de l'église, dont une magnifique représentation de Saint Martin donnant son manteau à un mendiant.

Une partie du bureau étant démissionnaire, les membres de l'association profitent de cet article pour faire appel à toute personne intéressée par la sauvegarde du patrimoine local qui souhaiterait prendre la présidence, l'équipe, dans son entier, assurant de sa présence pour poursuivre les actions menées jusqu'à ce jour. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous signaler en mairie.

NOTE DAME DE BASSENS

Le 6 Juin, lundi de Pentecôte, a eu lieu le traditionnel pèlerinage à Notre Dame de Bassens sous la présidence du Chanoine Olivier ESCAFFIT, entouré du Père Thibault et du Père Antoine. C'est d'ailleurs le Père Olivier qui avait relancé ce pèlerinage il y a une vingtaine d'années.

Après la messe célébrée devant cent cinquante personnes environ, un apéritif et un repas convivial étaient servis dans la prairie.

L'après-midi récitation du chapelet devant la grotte suivi d'une conférence, très argumentée, sur le Père Saint Charles de Foucauld par le Père Olivier, la journée se termina par la vénération de la Vierge Noire.

Chacun gardera un bon souvenir de cette journée où le beau temps était de la partie.

ASSOCIATION SPORTIVE SAINT MARTINOISE

Ce n'est pas sans compter sur la fougue et le dynamisme du us jeune bureau de l'Aude que le club pourra se reposer.

C'est Thomas Peyras qui assure désormais la Présidence de ASSM, petit-fils de Francis Saffon premier président du club en 1983. urélien Latché, trésorier et fils de Patrick Latché, ancienne gloire de ASSM et Cédric Jeanjean, secrétaire et fils de Sébastien Jeanjean, ésident des « Moustardiès ».

L'ASSM a tenu sa deuxième assemblée générale le vendredi 10 Juin depuis l'arrivée des « jeunes ». Les joueurs, dirigeants, élus et le nouveau bureau étaient tous de la partie. La saison se finissant, nos rouges et jaunes ont fini 4ème de la poule cette saison et chose importante à souligner, sans entraineur pour accompagner les joueurs.

Cette équipe soudée de copains du village et des alentours ne manque pas d'ambition et de nouvelles recrues et de nouveaux dirigeants ont intégré le club pour atteindre leur objectif de montée en division supérieure.

LA GAZETTE SAINT-MARTINOISE

MAIRIE

1. Place Léon Blum
Tél. 04 68 94 97 72
Mail : mairie.st.martin@wanadoo.fr

www.saint-martin-lalande.com
Secrétariat ouvert au public :
le lundi, mardi de 9H à 12H et de 13H à 15H
le mercredi de 9H à 12H
le jeudi de 9H à 12H et de 13H à 17H
le vendredi de 8H à 12H

ECOLE

Tél. 04 68 94 83 92
Mail : st-martin5@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE

Tél. 04 68 94 96 12
Située sous la Mairie, place Léon Blum.
Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H00 à 11H30
et le mercredi de 9H00 à 12H00

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Castelnaudary est ouverte tous les jours de **8H à 12H et de 14H à 16H45**
La déchetterie de Saint Papoul est ouverte le mercredi de **8H à 12H et de 14H à 17H**
et le samedi de **14H à 17H**

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Guy BONDOUY
Adjoints : Françoise ROUQUET
Jean-Pierre DELRIEU
Eliane BOURGEOIS-MOYER
Jean-Jacques DREUILHE
Conseillers Municipaux :
Rolland JAMMY
Ingrid QUIEF
Estelle DALLA ROSA
Pascale HEBERT
Rémi GUILHEMAT
Mickaël LECLAIRE
Daniel KAPRIELIAN
Christophe BROUSSE
Noëlle COCA
Yannick ADELER

EDITO

Bonjour à tous,

Nous sommes au quatrième bulletin de notre gazette et voici le temps de ma présentation : ce qui me caractérise c'est ma volonté d'améliorer les choses, amener du mieux vivre dans la commune. Il est important que chacun s'y sente bien et trouve sa place.

C'est pourquoi, je me suis impliquée dans plusieurs commissions :

- ***Commission « Ecole, Enfance et jeunesse » (garderie cantine) : Nous travaillons dans une belle énergie avec la directrice de l'école, les enseignantes et les parents d'élèves. Nous avons en charge les sorties musée des intervenants culturels professionnels, études surveillées, informatisation de l'école avec tablettes, les cadeaux et goûter de noël.***
- ***Commission des associations : Elle a mis en place la gestion des salles municipales, un règlement intérieur a été créé afin de permettre aux associations de partager des espaces plus harmonieux et si chacun prend soins des espaces collectifs lors de leur utilisation c'est tout le monde qui en profite davantage.***
- ***Correspondante défense pour la commune : Apprendre un métier dans l'armée, passer des diplômes tout en se confrontant à la réalité de la vie active, Je crois en l'engagement de la jeunesse et aux capacités d'apprentissage.***
- ***Commission à la CCCLA : J'ai choisi la commission communication. Créer un lien, animer le territoire, représenter notre village.***

L'éducation, le respect, la bienveillance sont des valeurs importantes.
Merci de la confiance que vous nous accordez.
Merci à ceux avec qui, nous avons pu échanger pour accompagner toutes nos belles réalisations.

Bien à vous.

Eliane Bourgeois-Moyer,
Adjointe au Maire

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Les élus et la population ont commémoré l'armistice de 1945 en ce 8 mai au cours d'une cérémonie de recueillement devant le monument aux morts.

Monsieur le Maire a déposé une gerbe de fleurs après avoir donné lecture du message de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Un vin d'honneur servi à la salle des fêtes clôturait cette commémoration.

INFORMATIONS EN BREF

ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le scrutin pour l'élection du Président de la République s'est déroulé les 10 et 24 avril derniers. A Saint Martin Lalande, la participation a été l'une des plus importante des communes du Lauragais avec 83,23% au premier tour et avec 82, 49% au second tour.

Clara Dalla-Rosa, plus jeune électrice de la commune a effectué son devoir citoyen pour la première fois à l'occasion de cette élection.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Dans notre commune, le taux de participation pour le premier tour des élections législatives s'est élevé à 50,71%. Cécilian Soulet qui est le plus jeune inscrit sur la liste électorale a effectué son devoir électoral en fin d'après-midi.

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL RÉNOVÉE

Suite à un dégât des eaux pris en charge par l'assurance, la salle du Conseil Municipal a été entièrement rénovée.

TRAVAUX DE VOIRIE RUE DES 13 VENTS

La Municipalité a entrepris des travaux pour la réfection de la voirie de la rue des 13 vents. Coût de l'opération : 39 811,00 € Hors taxes.
Les élus ont souhaité créer un cheminement piétonnier afin de sécuriser l'accès à l'abri bus situé en bordure de cette voie.
Coût de l'opération 17.550,00 € Hors Taxes.

RADARS PÉDAGOGIQUES

Quatre radars pédagogiques ont été installés aux entrées de l'agglomération.
Coût de l'opération :
10.829,20 € Hors Taxes.

La commune est dans l'attente d'une subvention dans le cadre du produit des amendes de police pour achever le financement de l'opération.

SOLIDARITÉ AVEC LES UKRAINIENS

Depuis plusieurs mois, l'Ukraine est victime d'une agression qui menace directement les populations civiles et dont les conséquences humanitaires s'avèrent désastreuses. Une collecte de fonds a été organisée sur notre commune pour venir en aide aux sinistrés.

La somme de 2 665 €uros a été collectée grâce à votre générosité. Un grand merci à vous tous pour cet élan de solidarité. Le Conseil Municipal a également décidé de verser une subvention d'un montant de 2 000 €uros à l'association Aude Solidarité chargée de collecter les dons.

La
GAZETTE SAINT-MARTINOISE
est un bulletin d'informations municipales
Publication trimestrielle - Tirage 550 exemplaires
SARL Le Petit d'Oc
11400 Castelnaudary - 04 68 23 22 20

VIE SCOLAIRE

UNE ÉCOLE À LA POINTE

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Secrétariat général pour l'investissement ont publié en 2020 un appel à projets ENIR "Écoles numériques innovantes et ruralité" visant à équiper les écoles, en particulier les écoles rurales. La mairie et les enseignantes se sont saisies de cette proposition pour passer une belle commande de matériel informatique pour toutes les classes : si l'aide de l'état ne concernait que les classes de primaire, les élus ont décidé de profiter de cette opération pour équiper également la classe de maternelle. Désormais, chacune des cinq classes est désormais équipée d'un ordinateur portable relié à un écran de projection interactif, et d'une mini caméra. Douze tablettes ont été achetées pour les classes de GS-CP et CP-CE1, venant compléter celles déjà acquises il y a quelques temps pour les maternelles. Les élèves avaient déjà accès à des ordinateurs portables qu'ils utilisent en classe sur diverses activités.

Si cette opération était largement subventionnée, les enseignantes sont très reconnaissantes à la mairie d'avoir accédé à leur demande de renouvellement ou d'achat de matériel à la pointe des nouvelles technologies !

ACTIVITÉ ARTS PLASTIQUES

Un bilan très positif pour cette première saison auprès des enfants de la garderie. Les cours du mercredi matin ont eu une excellente fréquentation avec des enfants de tous âges. Nous avons abordé beaucoup de notions comme la perspective et la symétrie, à l'aide de crayons gris et crayons de couleur, pastels secs et gras. Enfin au troisième trimestre, la découverte de la peinture aquarelle a remporté un vif succès. Vivement l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

ACTIVITÉ THÉÂTRE

Le théâtre est revenu au périscolaire. L'animatrice Colette Marty, de l'association Tisseuses d'éveil, a accueilli tout au long de l'année une douzaine d'enfants venus découvrir ou redécouvrir l'activité. Au programme : jeux sur le corps, sur la voix, sur l'espace improvisations et travail sur l'adaptation d'une courte pièce intitulée « le premier voyage de Christophe Colomb ». l'écoute et la conscience de soi et des autres, la confiance, se sont développées, non sans passer par tout un panel d'émotions.

DES MEDAILLES POUR LES ELUS ET LE PERSONNEL COMMUNAL

Le vendredi 22 avril, élus de la commune et personnel communal étaient réunis pour une cérémonie de remises de médailles d'honneur Régionale, Départementale et Communale pour services rendus à la collectivité. Eric Menassi, Président de l'Association des Maires de l'Aude a tenu à remettre la médaille à Guy Bondouy, Maire. Jean-Pierre Delrieu et Jean-Jacques Dreuilhe ont reçu leur médaille des mains de Patrick Maugard, tandis que Guy Bondouy, remettait les médailles à quatre agents de la commune Christine Monllor, Marie-Agnès Pélissier, Béatrice Gaubert et Dominique Séménou. Nathalie Lassus, empêchée ce jour-là a eu la surprise de recevoir la médaille à l'issue de la cérémonie commémorative du 8 mai. Ces distinctions récompensent les années de travail au service des populations. Félicitations à l'ensemble des récipiendaires.

VIE COMMUNALE

HOMMAGE A PAUL GUILHEM

C'est une cérémonie émouvante qui a eu lieu, à l'issue de l'office religieux célébré par l'Abbé Bruno Garouste, le samedi 14 mai au matin pour rendre hommage à Paul Guilhem, ancien maire de la commune durant 37 ans, décédé le 4 avril 2020.

Pour saluer l'immense travail réalisé durant ses mandats, l'école porte, désormais, son nom et une plaque a été officiellement dévoilée en présence de son épouse Pierrette, de ses filles, ses petits-enfants et de nombreux habitants de la commune.

L'ensemble des participants se sont, ensuite, retrouvés à la salle des fêtes ou Guy BONDOUY et Patrick MAUGARD ont tenu à mettre en avant les nombreuses réalisations qui ont vu le jour pendant ces années. Pendant les discours, un émouvant diaporama retraçait la vie de « Popo le Maire » sur tous les angles.

Cette cérémonie a été l'occasion de saluer la mémoire d'un grand homme qui a fait beaucoup pour le village.

BUDGET UNIQUE 2022

Dans sa séance du 25 avril 2022, le Conseil Municipal adoptait le Budget Unique 2022 qui se résume ainsi que suit :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de : **1 122 493,00 €**
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de : **1 423 384,00 €**

INVESTISSEMENTS ENVISAGÉS

PROGRAMMES	MONTANT
• Modification du PLU	5 000,00 €
• Maison des associations	580 000,00 €
• Réfection rue des 13 vents	75 981,00 €
• Rénovation Ancienne 113 (1ère tranche)	412 000,00 €
• Eclairage Public « les communaux »	15 000,00 €
• Achat camion service technique	70 000,00 €
• Goudronnage des allées du cimetière	14 999,52 €
• Mise aux normes incendie	30 000,00 €
• Acquisitions et travaux divers	64 896,48 €
• Extensions réseaux électriques	51 000,00 €
• Sécurisation Basse Tension chemin Peyruque et Ourme grosse	34 240,00 €

TAUX D'IMPOSITION 2022

De plusieurs années, le Conseil Municipal n'augmente pas les taux d'imposition des taxes directes locales. Il sont reconduits à l'identique pour 2022 par rapport à 2021, à savoir :

- Taxe Foncière Bâtie **49,10 %**
- Taxe Foncière non Bâtie **70,39 %**

LES SECRETAIRES DE MAIRIE ONT EGALEMENT RENDU HOMMAGE A POPO

La cérémonie d'hommage à Paul Guilhem a été l'occasion de réunir les secrétaires de mairie actuels et retraitées, Renée Caspani, Sylvie Lanjard, Nathalie Lassus et Dominique Séménou, qui ont posé pour la circonstance.

INFORMATIONS EN BREF

COURS INFORMATIQUE POUR TOUS

La commune a été pressentie pour accueillir le projet « séniors connectés » porté par le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) du Lauragais et financé par le Département. Il s'agit pour un groupe de 10 à 12 personnes de pouvoir participer à 10 séances d'initiation informatique de 2 h 30 chacune. Les séances se sont déroulées du mois de janvier au mois de juin à la satisfaction générale.

DÉBROUSSAILLER, C'EST UNE NÉCESSITÉ

Le Département de l'Aude est particulièrement exposé au risque incendie de forêt.

La situation s'aggrave depuis plusieurs années, sous l'effet conjugué de conditions météo défavorables (vent, sécheresse) et de l'augmentation des espaces naturels combustibles (friches). Les incendies de l'été 2021 ont démontré que le débroussaillement permet de protéger les habitations et leurs occupants, et faciliter la lutte pour les services de secours.

Le débroussaillement est obligatoire dans et à moins de 200 m d'un espace naturel combustible (forêt, garrigue, friche embroussaillée...), si le terrain est situé en zone urbaine (bâti ou non) ou s'il est bâti en zone non urbaine. Les travaux sont à la charge des propriétaires, et doivent être réalisés sur toute la parcelle urbaine et dans un rayon de 50 m autour du bâtiment (parcelle urbaine ou non). Ils doivent être effectués en priorité avant la période estivale (15 juin au 15 septembre), pour éviter de générer des départs de feux.

BANCS PUBLICS

Deux bancs publics ont été installés rue du 8 mai pour permettre aux personnes qui reviennent, à pied du cimetière d'observer une pause dans cette rue pentue.

DÉCHETS VERTS

Les déchets verts peuvent être déposés dans les bennes réservées à cet effet au « sol communal ». Ces bennes, peuvent, sur demande, être placées près de chez vous. Il ne faut entreposer que des déchets verts. Trop souvent, d'autres déchets sont déposés dans ces bennes (planches, gravats, plastiques...). Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un service gratuit et que ces bennes seront refusées en déchetterie si autre chose que des déchets verts se trouve à l'intérieur. Il serait dommage de supprimer ce service à cause de l'indiscipline de certains.

Merci de votre compréhension.

MARCHÉ NOCTURNE

La Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois organise un marché nocturne autour de la salle des fêtes, le jeudi 1er septembre de 18 h à 23 heures où plusieurs exposants et commerçants sont attendus. Vous pourrez vous restaurer sur place en achetant des produits du terroir auprès des producteurs présents sur le marché. Une animation musicale est également prévue à cette occasion.